



Le jeudi 12 novembre 2015

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

objet : journée de formation des directeurs sur le temps de décharge

Monsieur l'IA-Dasen,

Le Se-Unsa a pris connaissance de la convocation des directeurs d'école de la Loire pour une formation « Les valeurs de la République » et ce, sur leur journée de décharge.

Que les directeurs soient les personnels relais auprès des équipes, cela est concevable mais que cette formation se déroule sur un temps de décharge de direction est inacceptable. Cela dénote une négation du travail lié à la fonction de direction et ne permet pas aux enseignants en charge de cette fonction d'assurer celle-ci au mieux.

Il nous semble primordial que vos services permettent à tous les personnels concernés d'avoir une journée rendue au plus vite.

Nous pouvons comprendre qu'il soit difficile d'envisager le remplacement de tous les personnels pour une formation qui concerne tous les directeurs d'école mais n'y aurait-il pas eu moyen de prévoir cette dernière beaucoup plus en amont pour permettre aux directeurs d'anticiper et de ne pas placer tel travail ou tel rendez-vous ce jour-là ?

N'aurait-on pas pu imaginer que cette formation, qui visiblement peut très bien se scinder en 2 temps, le soit sur deux demi-journées différentes pour laisser un temps de gestion de la direction sur chaque semaine ?

Comptant sur vous pour résoudre au mieux cette situation, nous vous prions d'agréer Monsieur l'IA-Dasen, l'expression de nos sincères salutations.

Dominique Furnon pour le SE-Unsa 42